

**Particuliers,**  
pour mieux vous servir, notre accueil  
évolue durant la crise sanitaire.



Nous répondons à vos questions  
par téléphone sur rendez-vous.

**Prenez rendez-vous sur**  
**impots.gouv.fr :**



Sur votre ordinateur



Sur votre smartphone

**ou**

**1** depuis la rubrique « CONTACT »

CONTACT

Accéder



**2** depuis votre espace particulier

Mon espace particulier  
impots.gouv.fr

Recherche | Messagerie sécurisée | Mon profil | Déconnexion

Tableau de bord | Prélèvement à la source | Paiement | Documents | Simulations | Données publiques | Achats | Mes contacts

**BAISSE DE L'IMPÔT SUR LE REVENU 2020**

Une baisse d'impôt a été décidée par le gouvernement. Si vous en bénéficiez, votre taux de prélèvement à la source en tient compte automatiquement. Ce taux s'appliquera dès janvier 2020.

Pour estimer votre gain d'impôt, c'est ici : **Accéder au simulateur**

Pour consulter l'évolution de votre taux, cliquez ici : **Gérer mon prélèvement à la source**

MES SERVICES GESTIONNAIRES

Liste des services gestionnaires pour l'adresse de référence :

**SERVICE IMPOTS PARTICULIERS SAINT-MAUR-DES-FOSSES**  
9 avenue des arts 94107 ST-MAUR-DES-FOSSES CEDEX  
01 55 12 52 52

Contactez-nous par la messagerie sécurisée

Horaires : SUR RENDEZ-VOUS TLJ 9H-12H / 14H-15H FERM. MARDI JEUQ AP-AMDI

Ce service est compétent pour la déclaration et le calcul de l'impôt sur le revenu et des prélèvements sociaux, la taxe d'habitation et la contribution à l'audiovisuel public, l'impôt sur la fortune immobilière, ainsi que pour le paiement de ces impôts, sauf si vous dépendez d'une trésorerie.

**PRENDRE RENDEZ-VOUS**